

Trente ans d'évolution démographique en Basse-Normandie

Les citadins s'éloignent du cœur des villes

Entre 1982 et 2011, la Basse-Normandie a gagné 125 000 habitants, soit 9,2 % de sa population de 1982. La région ne doit cette croissance, inférieure à la moyenne nationale, qu'à son seul excédent naturel. Ces trente dernières années ont été le théâtre de mouvements démographiques déterminants. Les citadins bas-normands, motivés par un besoin d'espace et d'économies foncières, ont eu tendance à s'éloigner du cœur des villes pour s'installer à leur périphérie. Les communes rurales proches des grandes villes sont devenues très attractives et les couronnes périurbaines se sont peuplées au détriment des villes-centres. Le Calvados et la Manche ont accaparé à eux seuls la totalité de l'expansion démographique. Les tendances récentes confirment l'attrait des Bas-Normands pour les communes rurales, quitte à s'éloigner un peu plus de leur lieu de travail. Mais grâce à l'arrivée de retraités, les migrations participent désormais à la croissance de la population.

Au 1^{er} janvier 2011, la Basse-Normandie compte 1 475 700 habitants, soit 9,2 % de plus qu'en 1982. Sur cette période, la région a ainsi gagné en moyenne 4 300 personnes chaque année. Le rythme de progression annuel sur ces trois décennies, +0,3 %, place la région dans le groupe des territoires à faible évolution démographique, en-deçà de la moyenne nationale (+0,5 %) ou de la dynamique observée dans les Pays de la Loire (+0,7 %) et en Bretagne (+0,6 %). Il se rapproche de celui de la Haute-Normandie (+0,4 % par an). La région se situe au 15^e rang des régions françaises en termes de croissance démographique et, en 2011 comme en 1982, au 17^e rang des régions les plus peuplées. Sur ces trente années, seul l'excédent des naissances sur les décès a permis la croissance démographique. L'impact des migrations est nul, les arrivées (retraités en particulier) compensant à peine les départs (de jeunes, étudiants ou actifs).

Les villes-centres en perte de croissance

Après l'exode rural du siècle dernier, les Bas-Normands, comme les Français, semblent privilégier depuis quelques dizaines d'années un retour à une vie à l'écart de la ville. En effet, les citadins bas-normands sont de plus en plus enclins à s'éloigner de leur lieu de travail pour des communes en périphérie des villes-centres, pour un coût moins élevé et à distance raisonnable de leur lieu de travail. Aujourd'hui, grâce aux facilités de transports, ils n'hésitent pas à s'installer à dix ou vingt kilomètres de la ville, voire plus.

Ainsi, à l'exception de Dives-sur-Mer, toutes les villes-centres au cœur des aires urbaines ont perdu des habitants entre 1982 et 2011. La perte globale atteint 36 200 habitants. Cherbourg-Octeville, Flers et Saint-Lô accusent les reculs les plus marqués, proches de - 20 %. Le repli est moindre à Caen (- 5 %) ou Granville (- 4 %). Défavorable, le mouvement migratoire explique à lui seul ces évolutions. En effet, les excédents naturels, eux, demeurent

en raison de la présence de jeunes actifs qui y fondent une famille, avant d'en repartir bien souvent. Atypique, Granville reste légèrement attractive mais attire surtout des personnes plus âgées. Le vieillissement de la population induit un solde naturel négatif venant contrer l'excédent migratoire apparent.

...au profit des communes du périurbain

Si les grandes villes perdent en partie leur attrait résidentiel, leurs périphéries en revanche prennent le relais et voient s'installer de nouveaux habitants venus de la ville ou d'ailleurs. L'influence des villes-centres reste donc prépondérante, mais au-delà de leurs limites communales historiques.

C'est donc l'espace périurbain, comptant à la fois communes rurales et communes urbaines, et aux frontières toujours repoussées, qui abrite la croissance démographique. L'essor dans les couronnes autour des grands pôles économiques (+ 1,1 % par an entre 1982 et 2011) et celui des communes situées sous l'influence croisée de plusieurs grands pôles économiques, donc plus éloignées des pôles eux-mêmes (+ 0,7 %), en témoigne. Ainsi, en 2011, 31 % des Bas-Normands vivent dans le périurbain, contre 25 % trente ans auparavant.

A l'extrémité nord du Cotentin, le pôle de l'aire cherbourgeoise illustre pleinement ce phénomène de périurbanisation accrue. Le pôle perd en effet 3 000 habitants en l'espace de 30 ans, les gains de Equeurdreville-Hainneville ou Querqueville ne compensant pas les pertes que connaît la ville-centre (- 9 200 habitants). Formée de

Évolution de la population bas-normande entre 1982 et 2011

	Population 2011	Évolution annuelle moyenne 1982-2011(%)		
		totale	due au solde naturel	due au solde migratoire apparent
Calvados	685 262	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Manche	499 531	+ 0,2	+ 0,2	0,0
Orne	290 891	- 0,1	+ 0,1	- 0,2
Basse-Normandie	1 475 684	+ 0,3	+ 0,3	0,0

Source : Insee - recensements de la population 1982 et 2011

44 communes, l'espace d'influence directe du pôle gagne lui en revanche près de 11 000 résidents.

Regain démographique des espaces ruraux

Sous l'effet de l'extension des villes, les contours de l'espace rural ont donc bien évolué depuis trente ans. Une centaine de communes, considérées rurales en 1982 par leur faible population et leur habitat dispersé, appartiennent aujourd'hui à des zones urbanisées, absorbées pour la plupart d'entre elles par les espaces urbains adjacents. Elles témoignent de la progression du phénomène d'étalement urbain. Cagny, Frénouville ou encore Rots près de Caen, illustrent ces changements. A périmètre constant, celui de 2011, c'est surtout le monde rural qui porte la croissance démographique régionale. Composé de 1 586 communes, sa population a augmenté de 18,3 %, soit au rythme annuel de + 0,6 %. Dans le même temps, la croissance de la population urbaine frôle tout juste + 0,1 % par an. Démarrée dès le milieu des années 70, cette évolution rompt avec la tendance

antérieure où l'essor démographique résidait uniquement dans l'urbain. A la faveur de cette forme de regain démographique, le poids des ruraux dans la population bas-normande a progressé, passant de 42 % en 1982 à 46 % une trentaine d'années plus tard.

Mais seul le rural près des villes, donc de l'emploi, et le rural en bordure littorale se revitalisent. Les évolutions démographiques de toutes les communes, rurales comme urbaines, dépendent ainsi avant tout de leur situation géographique.

L'aire urbaine de Caen, vecteur de croissance

L'aire urbaine de la capitale régionale affirme sa prépondérance. Entre 1982 et 2011, elle a en effet absorbé à elle seule 60 % de la croissance de la population régionale. Elle abrite aujourd'hui 27 % des Bas-Normands (24 % en 1982). L'essentiel de la croissance de l'agglomération caennaise (+ 0,7 % par an) réside dans l'excédent des naissances sur les décès, l'impact apparent des migrations étant quasi nul.

Évolution démographique des aires urbaines bas-normandes entre 1982 et 2011

	Population 2011	Évolution annuelle moyenne 1982 - 2011			
		Aire urbaine	Pôle		Couronne
			Ensemble	Ville-centre	
Caen	401 208	+ 0,7	+ 0,2	- 0,2	+ 1,3
Cherbourg-Octeville	116 878	+ 0,2	- 0,1	- 0,8	+ 1,4
Alençon (*)	50 692	- 0,1	- 0,3	- 0,6	+ 0,7
Saint-Lô	52 374	+ 0,1	- 0,5	- 0,7	+ 0,7
Flers	45 867	- 0,1	- 0,5	- 0,8	+ 0,3
Lisieux	44 535	+ 0,1	- 0,2	- 0,5	+ 1,0
Dives-sur-Mer	38 127	+ 0,5	+ 0,5	+ 0,3	+ 0,8
Granville	33 011	+ 0,6	+ 0,4	- 0,1	+ 1,4
Vire	29 329	+ 0,1	- 0,4	- 0,5	+ 0,7
Bayeux	23 191	+ 0,2	- 0,1	- 0,3	+ 0,9
Avranches	18 722	+ 0,3	+ 0,1	- 0,6	+ 1,2
Ensemble	853 934	0,4	0,0	- 0,4	1,1

Source : Insee - recensements de la population 1982 et 2011

(*) partie Basse-Normandie uniquement

Évolution démographique des différents espaces bas-normands entre 1982 et 2011

Zones géographiques	Population 2011	Évolution annuelle moyenne 1982-2011(%)	Part de la population (%)		
			1982	2011	
Espace des grandes aires urbaines	Grandes aires urbaines	853 934	+ 0,4	56,2	57,9
	Grand pôle	501 869	0,0	37,2	34,0
	Couronne d'un grand pôle	352 065	+ 1,1	19,0	23,9
	Communes multipolarisée des pôles urbains	98 422	+ 0,7	6,0	6,7
	<i>Espace périurbain (*)</i>	450 487	+ 1,0	25,0	30,5
Espace des autres aires	Aires moyennes	87 934	+ 0,1	6,4	6,0
	Pôle moyen	59 692	- 0,2	4,7	4,0
	Couronne des pôles moyens	28 232	+ 0,7	1,7	1,9
	Petites aires	110 110	- 0,2	8,5	7,4
	Petit pôle	99 203	- 0,2	7,8	6,7
	Couronne des petits pôles	10 907	+ 0,5	0,7	0,7
Autre commune multipolarisée	164 064	+ 0,3	11,1	11,1	
Communes isolées hors influence des pôles	161 230	+ 0,0	11,8	10,9	
Ensemble	1 475 684	+ 0,30	100,0	100,0	

(*) L'espace périurbain comprend la couronne des grands pôles urbains et les communes de l'espace multipolarisé des grandes aires urbaines.

Source : Insee - recensements de la population 1982 et 2011

Bien moins denses, les aires urbaines de Granville et Dives-sur-Mer s'inscrivent aussi parmi les territoires dynamiques de la région. A l'inverse de Caen, leur croissance démographique, + 0,5 % par an, repose sur des soldes migratoires apparents positifs. Soldes naturel et migratoire apparent positifs se conjuguent dans l'aire d'Avranches et permettent une croissance de population dans la moyenne régionale. Le jeu des migrations s'avère défavorable dans les autres aires urbaines. A Flers et Alençon, il conduit à un léger recul de la population.

Parmi les agglomérations de moins de 10 000 emplois, Honfleur, Coutances mais aussi Agon-Coutainville se démarquent par leur progression démographique. Celle-ci témoigne du tropisme du littoral qui s'observe sur la côte ouest du Cotentin mais que vit également le littoral calvadosien à l'exception de l'extrémité ouest du Bessin.

Enfin, à l'écart des mouvements observés autour de Caen ou sur le littoral, le sud Manche et l'ouest de l'Orne accusent un recul démographique marqué. La dégradation du solde naturel, liée au vieillissement de la population, et des flux migratoires apparents négatifs se conjuguent, entraînant la dévitalisation autour de Mortain, Saint-Hilaire-du-Harcouët ou encore Domfront. La croissance tend ainsi à se concentrer sur la partie nord de la région.

Des évolutions contrastées dans les départements

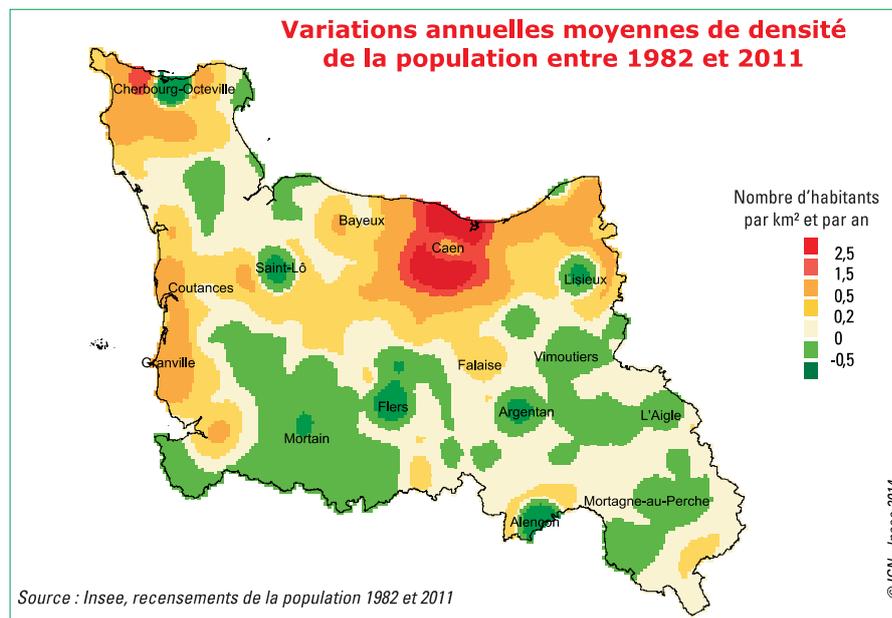
Ce comportement des Bas-Normands impacte différemment la démographie des

trois départements de la région. Leur situation géographique, la vigueur de leur économie ou encore la nature de leur structure urbaine induit des évolutions très disparates.

Département à l'activité économique importante, bénéficiant de l'attractivité de la capitale régionale, le Calvados concentre les trois quarts des gains de population sur la période. Sa dynamique démographique est la plus marquée, identique à la moyenne nationale. L'excédent des naissances sur les décès porte seul cette croissance. Huit communes calvadosiennes sur dix ont gagné des habitants contre moins de sept sur dix dans les deux autres départe-

tements. La population de 75 d'entre elles s'est même accrue à un rythme supérieur à 2 % par an, en périphérie caennaise essentiellement. Le département concentre d'ailleurs plus de la moitié des communes où la progression annuelle est supérieure à 1 %.

Dans la Manche, la population a progressé plus modérément (+ 0,2 % par an), là encore uniquement grâce à un solde naturel favorable. Les évolutions apparaissent très contrastées entre le sud-Manche intérieur, en recul démographique marqué, et le littoral ouest, très prisé par les jeunes retraités, ou les pourtours des villes de Cherbourg-Octeville et de Saint-Lô qui eux gagnent des habitants.



En revanche, l'Orne a perdu près de 4 600 habitants entre 1982 et 2011. Ce département éloigné du littoral, comptant peu de pôles dynamiques, et une économie industrielle fragile déjà frappée par des pertes d'emplois importantes dans les années 90, a peiné à conserver ses actifs. Il compte parmi les treize départements de métropole en recul démographique. Négatif, le solde migratoire apparent a amputé le faible excédent naturel. Dans le département, près de quatre communes sur dix comptent moins d'habitants en 2011 qu'en 1982. Les trois grandes villes de plus de 10 000 habitants, Alençon, Flers et Argentan ont perdu plus de 17 % de leur population. Dans ce contexte de repli démographique, les petites communes se démarquent. Celles de moins de 1 000 habitants, qui accueillent 45 % de la population ornaise, sont dans leur ensemble en expansion (+ 0,3 % par an). Le département de l'Orne représente moins de 20 % de la population régionale.

Une croissance de population plus mesurée depuis 2006

Ces dernières années, le rythme de croissance de la population bas-normande s'est ralenti, passant d'un gain annuel de 4 400 ha-

bitants de 1982 à 2006 à un supplément de 3 780 personnes par an entre 2006 et 2011.

Entre 1982 et 2011, le rythme d'évolution de la population bas-normande a oscillé autour de + 0,3 % par an. Mais il s'est éloigné depuis 2006 de la tendance nationale, plus vigoureuse. L'écart de progression avec le national, 0,1 point jusqu'à la fin du siècle dernier, s'est accru pour frôler ensuite 0,3 point. Depuis 2006, même la population du Calvados croît moins vite que la population française alors qu'elle s'inscrivait dans la même tendance jusqu'alors. La population de l'Orne, qui se maintenait tout juste, fléchit sensiblement depuis 2006. Seule la Manche affiche un nouveau dynamisme, même modeste. Pour ce département, qui connaît depuis les années 70 un développement moins linéaire que son voisin calvadosien, le tournant date plutôt de la fin des années 90. A la faveur surtout de mouvements migratoires, la Manche a gagné 1 500 habitants par an sur les douze dernières années contre 900 auparavant.

Sur la période récente, la Basse-Normandie a gagné des habitants avant tout par accroissement naturel mais aussi par effet des migrations, les départs étant moins nombreux que les arrivées. Ces mouvements migratoires atténuent auparavant l'effet naturel.

La croissance s'éloigne encore davantage des villes

La population globale des quatorze villes de plus de 10 000 habitants que compte la Basse-Normandie a reculé à un rythme accéléré au cours des dernières années. Il atteint - 0,8 % par entre 2006 et 2011 contre - 0,2 % par an entre 1982 et 2006. Sur le passé récent, toutes enregistrent un repli, à l'exception notable de Ifs en banlieue caennaise qui croît encore au rythme de 1,2 % l'an. Pour la plupart de ces grandes villes en fait, le mouvement de décroissance s'était amorcé dès le milieu des années 1970. Les communes de 5 à 10 000 habitants perdent désormais elles aussi de la population tandis qu'à l'opposé les petites communes gagnent de la vigueur.

Les communes les plus dynamiques se situent non plus dans la couronne proche des pôles économiques mais un peu plus loin des centres. Elles sont au carrefour d'influence de plusieurs pôles et souvent le long des routes qui les relient (Caen-Bayeux, Caen-Falaise) ou près de grands axes comme l'A84. La croissance de ces communes multipolarisées s'accélère, passant de + 0,4 % par an entre 1982 et 2006 à + 0,9 % entre 2006 et 2011.

Le littoral attire toujours

L'attraction du littoral se poursuit en Basse-Normandie hormis dans le Nord-Cotentin et l'est de la Manche. Même si cette attraction s'explique grandement par la présence de grands pôles urbains dont l'aire urbaine s'étend jusqu'aux côtes, il existe bien un effet "littoral", que l'on observe par exemple sur le littoral ouest de la Manche où s'installent de nombreux retraités. Sur l'ensemble des autres zones, la croissance ralentit cependant, passant de + 0,6 % par an entre 1982 et 2006 à + 0,2 % au cours des 5 années suivantes. La progression y est donc inférieure à la moyenne régionale. Mais elle tend à se diffuser sur une zone rétro-littorale, relayant celle des communes jouxtant la côte.

Édith NAVELLOU
Éric THUAUD
Insee

Définitions

Agglomération (ou unité urbaine) : ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Les communes hors unités urbaines sont considérées comme **rurales**.

Aire urbaine : ensemble de communes constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 1 500 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. On distingue les "grandes aires urbaines" autour de pôles comptant plus de 10 000 emplois et les "moyennes et petites aires" concentrant de 1 500 à 10 000 emplois.

Commune multipolarisée : commune située hors des aires, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

Tous les zones géographiques sont définies à partir des communes qu'elles englobent aujourd'hui ; ainsi les évolutions démographiques portent sur des zones géographiques stables dans le temps.

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'INSEE
DE BASSE-NORMANDIE



5 rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN cedex
Tél. : 02 31 45 73 33

www.insee.fr/basse-normandie

Directeur de la publication :
Daniel BRONDEL

Service études et diffusion :
Julien BECHTEL

Rédacteur en chef :
Didier BERTHELOT

Composition PAO :
Françoise LEROND
Marie-Isabelle LARDET

Attaché de presse :
Philippe LEMARCHAND
02 31 15 11 14

© Insee 2014